(0)	Migration aux services mobiles de Rogers			
AU:	Conseil d'administration			
RÉUNION :	24-25 février 2015			
DE:	Steven Guiton Vice-président, Technologies et chef des Affaires réglementaires			
OBJET :	Le point sur la migration des services mobiles de CBC/Radio- Canada au contrat du gouvernement du Canada (GC) de Rogers			
DATE:	19 janvier 2015			

## **POINTS SAILLANTS:**

## I. Contexte

En octobre 2012, le Conseil a approuvé la décision de transférer la base d'utilisateurs des services mobiles de CBC/Radio-Canada de Bell Mobilité aux services mobiles de Rogers, en vertu du plan tarifaire du gouvernement du Canada (GC) de Rogers. L'objectif du projet était de procurer à la Société des économies opérationnelles récurrentes de par an.

## II. Avantages du projet

Le projet a procuré des avantages supérieurs aux prévisions, en permettant à la Société de réaliser des économies opérationnelles moyennes de par an.

	Avant la migration		Après la migration (GC)		
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Coût moyen des services mobiles (par appareil par mois)					
Économies annuelles moyennes			s. o.		

## III. Points saillants du projet

La proposition d'affaires de ce projet a été approuvée en novembre 2012 et la migration aux services mobiles de Rogers a été achevée en mars 2013. La migration a eu lieu durant la conversion du système de courriel institutionnel à la plateforme Gmail de Google,

Dans certaines parties des Maritimes et de l'Ouest canadien où la couverture des services mobiles de Rogers était les abonnements à Bell ou à Telus ont été maintenus. Les appareils concernés ont toutefois été transférés au plan tarifaire GC de Bell ou de Telus, dont les tarifs mensuels sont moins élevés.

Le total des dépenses en immobilisations du projet a été de réparti de la façon suivante :

- Investissement dans les systèmes internes des immeubles : budget de réel de
- Pénalités de résiliation du contrat de Bell Mobilité : budget de (chiffre réel de

Le nombre de minutes de conversation et de messages texte par utilisateur n'a pas changé de façon notable depuis l'exercice 2012-2013.

La consommation de données, toutefois, atteint maintenant une moyenne de utilisateur/mois. Cela représente une hausse de par rapport aux deux exercices précédents. Compte tenu de cette tendance, on prévoit qu'un taux moyen de consommation de 1 Go/utilisateur/mois sera atteint durant l'exercice 2015-2016. Cette hausse correspond aux tendances générales observées dans l'industrie. Nous ne prévoyons pas qu'elle fera augmenter les coûts.